

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 MAI 2023**

Délibération n°2023.05.081

Espace Carat – Modification de la grille tarifaire pour 2023

LE VINGT CINQ MAI DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 17 mai 2023

Secrétaire de Séance: Christophe DUHOUX

Membres en exercice: **75**
Nombre de présents: **57**
Nombre de pouvoirs: **13**
Nombre d'excusés: **5**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER, DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Serge DAVID, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD, Corinne MEYER, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Jacky BONNET à Maud FOURRIER, Fadilla DAHMANI à Jérôme GRIMAL, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Gérard DESAPHY à Michaël LAVILLE, Sophie FORT à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jean-Luc FOUCHIER à Isabelle MOUFFLET, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique ARLOT, Patrick GRENIER à Michel ANDRIEUX, Benoît MIEGE-DECLERCQ à Corinne MEYER, Gilbert PIERRE-JUSTIN à François ELIE, Jean-Philippe POUSSET à Gérard LEFEVRE,

Excusé(s):

Françoise COUTANT, Françoise DELAGE, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Martine PINVILLE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_81-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2023

Publication : 02/06/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2023

**DÉLIBÉRATION
N°2023.05.081**

Rapporteur : Monsieur ROY

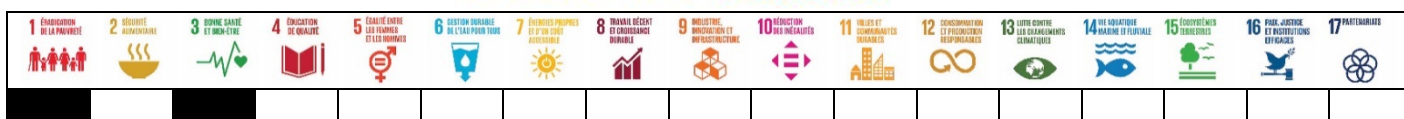
ESPACE CARAT – MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE POUR 2023

Pilier : UN TERRITOIRE QUI CREE DES EMPLOIS

Ambition : SE DÉVELOPPER DURABLEMENT

Enjeux : [30104 -3) ATTRACTIVITÉ]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 1 : Eradication de la pauvreté – Accès aux services - Accès à la culture

ODD 3 : Bonne santé et bien-être – Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge - Accès à la culture

Par délibération n°198 du 8 décembre 2022, le conseil communautaire a approuvé les tarifs 2023 pour les différentes prestations proposées par l'espace Carat situé 54 avenue Jean Mermoz sur la commune de l'Isle d'Espagnac.

Il convient aujourd'hui d'ajouter un tarif supplémentaire pour la mise à disposition de places de stationnement.

En effet, dans le cadre du projet d'implantation de l'atelier de maroquinerie Hermès International sur le Parc d'Activités Bel-Air approuvé en bureau communautaire le 4 mai dernier, 250 places du parking de l'espace Carat pourraient être mises à disposition de l'entreprise dans un souci de sobriété foncière et de compatibilité d'usages respectifs.

La mutualisation de ces places de stationnement prendrait la forme d'une autorisation d'occupation temporaire d'une dépendance du domaine public de GrandAngoulême pour une durée de 16 ans (pouvant être renouvelée) et suivant un montant de redevance proposé à 57 € HT/place/an

Par ailleurs, afin d'accompagner certaines manifestations dont l'objet concourt aux ambitions de GrandAngoulême en matière de politiques sportive, culturelle ... facteurs de cohésion et d'intégration sociale, il est proposé d'ajouter à la grille tarifaire la possibilité de faire des remises exceptionnelles au maximum de 50 % sur le coût de location des salles de l'espace Carat, sous réserve de l'avis du bureau communautaire. Il est enfin précisé que la direction de l'espace Carat est autorisée à procéder à des remises commerciales sur les prestations annexes dans la limite de 50 % de leur coût.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_81-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2023

Publication : 02/06/2023

Je vous propose :

D'APPROUVER le tarif complémentaire annuel de 57 € HT pour la mise à disposition d'une place de stationnement.

D'APPROUVER la possibilité de faire des remises exceptionnelles au maximum de 50% sur le coût de location des salles de l'espace Carat lorsque les manifestations organisées répondent aux ambitions de GrandAngoulême en matière de politiques sportive, culturelle ... sous réserve de l'avis du bureau communautaire.

D'AUTORISER la direction de l'espace Carat à procéder à des remises commerciales sur les prestations annexes dans la limite de 50 % de leur coût.

D'IMPUTER la recette au budget annexe Carat.

Pour : 69 Contre : 1 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_81-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2023

Publication : 02/06/2023